

# TRACY

*le mag*

Année 2020  
Janvier à Sept.

Point sur les travaux p. 8

Vues insolites  
du clocher de l'église p. 10

La Réserve Naturelle p. 15

## Sommaire et édito



- P.2** *Le Mot du Maire*
- P.3** *Informations diverses*
- P.4** *La nouvelle municipalité*
- P.6** *La mairie—Les news*
- P.8** *Point sur le travaux*
- P.10** *Un peu d'histoire*
- P.11** *La bibliothèque*
- P.13** *L'environnement et la santé*
- P.15** *La Réserve Naturelle*
- P.16** *Vie sociale et habitat*
- P.17** *Vie sociale et culture*
- P.18** *L'école*
- P.21** *Les associations*
- P.23** *Agenda et contacts*
- P.24** *Les manifestations*

### Editeur

Mairie de Tracy-sur-Loire

### Directeur de la publication

Sylvain COINTAT

### Mise en page

Chrystel AUBERT

### Comité de relecture

Dominique BASSINO, Marie BACZYK, Annie CROCHET, Aurélien JEUNET, Delphine JOUINOT et Annick PIVERT

### Avec la participation

Secrétariat de mairie, Ecole, Association Sportive et Culturelle de Tracy, Compagnie Chantepleure, Club de scrabble

### Photos

Mairie

### Mise en page et impression

Secrétariat de mairie

### Tirage et distribution

550 exemplaires—Agents techniques

**C**hers Habitants,  
Chers Amis,

## Mot du Maire

Vous allez découvrir votre bulletin municipal dont l'édition a été momentanément interrompue pour cause de crise sanitaire.

Nous abordons cette fin d'année 2020 qui aura été une année vraiment particulière notamment avec l'installation fin mai, après la période de confinement, de la nouvelle équipe municipale élue le 15 mars.

Je me permets de revenir sur cette période inédite de confinement où vous avez fait preuve de solidarité envers les plus fragiles pour les aider à faire face à cette crise sanitaire qui n'en finit pas.

Les élus vous remercient vivement et encouragent l'ensemble de nos habitants, tous âges confondus, à prendre soins de leurs proches, de leurs amis et de leurs voisins. Je souhaite tout particulièrement remercier l'équipe de couturières bénévoles qui a réalisé des masques à destination des personnes à risques à un moment où il était très difficile de s'en procurer dans le commerce.

Nous aurons à l'évidence besoin de nous entraider dans les prochains mois. Aussi, n'hésitez pas à faire appel aux élus et aux agents communaux qui feront tout leur possible pour venir en aide aux plus fragiles.

Malgré le contexte nous avons tout de même réalisés les travaux prévus cette année, notamment la réfection totale de la partie cuisine de la cantine scolaire et l'installation de la climatisation de la salle de restauration ainsi que l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Nous sommes également en train d'étudier les vitesses enregistrées par les radars pédagogiques aux entrées des hameaux, ce qui nous permettra de connaître les priorités d'aménagement visant à faire réduire la vitesse.

Et si dans le contexte actuel certains projets ont été retardés, n'ayez crainte, nous y travaillons activement.

Vous pouvez compter sur votre nouvelle équipe municipale pour être à votre écoute.

Contraints d'annuler certaines manifestations habituellement prévues en fin d'année, je vous demande de bien prendre soin de vous en respectant les consignes et les gestes barrières.

Amicalement

*Sylvain Cointat*

Maire de Tracy-sur-Loire



## ATTENTION ARNAQUE !!

La communauté de communes Cœur de Loire informe que de faux agents de collecte des ordures ménagères font du porte à porte pour proposer des calendriers.

Soyez très vigilants !

## ACHETEZ EN COEUR DE LOIRE

Consommer local en privilégiant vos achats auprès de vos commerçants préférés sur le site d'achat en ligne : <https://www.achetezencoeurdeloire.fr/>

Sur le principe du drive et du click and collect vous pouvez commander, payer en ligne et retirer en magasin ou demander une livraison si possible.



NOUS AVONS PU COMPTER SUR EUX,  
ILS COMPTENT MAINTENANT SUR NOUS

EN BOUTIQUE OU EN LIGNE,  
SOUTENONS NOS COMMERÇANTS,  
ARTISANS ET PRODUCTEURS LOCAUX !

#ACHETEZENCoeurdeLoire

**LANCEMENT 22 SEPT 2020**

**ACHETEZ EN COEUR DE LOIRE**  
Une chance en plus pour consommer local.

Que recherchez-vous ?

Magasin - Marque - Territoires

**DÉCOUVREZ L'OFFRE EN LIGNE**

**ACHETEZ EN LIGNE**

**RETIREZ DANS VOTRE BOUTIQUE OU FAITES-VOUS LIVRER**

**BONS DU MOMENT**

**Le meilleur cadeau local !**  
Parlez-en à votre employeur !  
Avantage fiscal pour l'employeur et pour le salarié

\* 11 événements URSAFF

20€ 50€ 100€ 171€  
10€ 10€

**1000€\***  
**A GAGNER**  
en bon cadeau  
Du 7 au 20 septembre 2020  
JOUEZ SUR [www.achetezencoeurdeloire.fr](http://www.achetezencoeurdeloire.fr)

\* 20 gagnants de 50 €

[www.achetezencoeurdeloire.fr](http://www.achetezencoeurdeloire.fr)

Communauté de Communes Cœur de Loire  
4 Place Georges Clemenceau BP70 - 58203 COSNE-COURS-SUR-LOIRE CEDEX  
Lorette DUBUIS - ldubuis@coeurde Loire.fr - 06 14 08 85 57



En partenariat avec l'Adeb, la communauté de communes a souhaité soutenir le commerce local en réalisant une campagne de communication « Soutenons nos commerces ».



## Nouveau camion pizza « Serlupio Pizza »

Tous les mercredis à Boisgibault

Place du 8 Mai

De 18h00 à 21h30

Pour tous renseignements ou commandes :

06 59 96 49 19



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## La nouvelle municipalité

Suite aux élections municipales des 15 et 22 mars derniers, les nouveaux élus ont été installés dans leurs fonctions le 25 mai 2020.

M. Sylvain COINTAT a été élu maire à l'unanimité. Le conseil municipal a souhaité élire deux adjoints ; M. Alain CAILBOURDIN a été élu 1er adjoint et Mme Dominique BASSINO a été élue 2ème adjointe.



**Sylvain Cointat**  
*Maire*

# Vos élus



**Alain Cailbourdin**  
*1<sup>er</sup> adjoint*



**Dominique BASSINO**  
*2<sup>ème</sup> adjointe*



**Marie Baczyk**  
*Conseillère  
municipale*



**Emmanuelle Bonard**  
*Conseillère  
municipale*



**Anrie Crochet**  
*Conseillère  
municipale*



**Christophe Deloubes**  
*Conseiller  
municipal*



**Marina Gaudry**  
*Conseillère  
municipale*



**Ludovic Grignac**  
*Conseiller  
municipal*



**Aurélien Jeunet**  
*Conseiller  
municipal*



**Delphine Jouinot**  
*Conseillère  
municipale*



**Xavier Juhel**  
*Conseiller  
municipal*



**Gérard Marie**  
*Conseiller  
municipal*



**Magali Méténier**  
*Conseillère  
municipale*



**Annick Pivert**  
*Conseillère  
municipale*

# Composition des Commissions Communales

## **Commission de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme** (*Plan Communal de Sauvegarde, Plan Local d'Urbanisme, Zone d'activité*)

- ◆ Annick PIVERT
- ◆ Xavier JUHEL
- ◆ Delphine JOUINOT
- ◆ Marina GAUDRY

## **Commission du droit du sol** (*Instruction des droits du sol, constructions illicites, camping sauvage, dépôts sauvages*)

- ◆ Emmanuelle BONARD
- ◆ Dominique BASSINO
- ◆ Annie CROCHET
- ◆ Gérard MARIE
- ◆ Sylvain COINTAT

## **Commission des affaires scolaires** (*activités périscolaires, restauration, garderie*)

- ◆ Annie CROCHET
- ◆ Delphine JOUINOT
- ◆ Sylvain COINTAT

## **Commission des finances**

- ◆ Xavier JUHEL
- ◆ Sylvain COINTAT
- ◆ Alain CAILBOURDIN
- ◆ Dominique BASSINO
- ◆ Aurélien JEUNET
- ◆ Delphine JOUINOT

## **Commission du fleurissement**

- ◆ Marina GAUDRY
- ◆ Marie BACZYK
- ◆ Magali METENIER
- ◆ Ludovic GRIGNAC
- ◆ Annie CROCHET

## **Commission des affaires culturelles** (*bibliothèque*)

- ◆ Delphine JOUINOT
- ◆ Annie CROCHET
- ◆ Marina GAUDRY

## **Commission des travaux et des bâtiments communaux** (*entretien du patrimoine, voirie, encadrement des agents techniques*)

- ◆ Alain CAILBOURDIN
- ◆ Dominique BASSINO
- ◆ Christophe DELOUBES
- ◆ Aurélien JEUNET
- ◆ Ludovic GRIGNAC
- ◆ Annie CROCHET

## **Commission permanente d'appel d'offres**

- ◆ Sylvain COINTAT
- ◆ Alain CAILBOURDIN
- ◆ Dominique BASSINO
- ◆ Xavier JUHEL
- ◆ Aurélien JEUNET
- ◆ Delphine JOUINOT

## **Commission architecture et patrimoine** (*cimetière, église*)

- ◆ Dominique BASSINO
- ◆ Emmanuelle BONARD
- ◆ Magali METENIER
- ◆ Marina GAUDRY

## **Commission fêtes et cérémonies**

- ◆ Gérard MARIE
- ◆ Annick PIVERT
- ◆ Marina GAUDRY
- ◆ Magali METENIER
- ◆ Ludovic GRIGNAC
- ◆ Dominique BASSINO
- ◆ Alain CAILBOURDIN

## **Commission information et communication**

- ◆ Aurélien JEUNET
- ◆ Annick PIVERT
- ◆ Dominique BASSINO
- ◆ Annie CROCHET
- ◆ Marie BACZYK
- ◆ Delphine JOUINOT

## **Commission des affaires sociales** (*action sociale - télé-larme, repas des aînés, colis de fin d'année*)

- ◆ Marie BACZYK
- ◆ Emmanuelle BONARD
- ◆ Dominique BASSINO
- ◆ Magali METENIER
- ◆ Xavier JUHEL

## **Commission environnement** (*Réserve Naturelle et milieux aquatiques, classement de la commune*)

- ◆ Dominique BASSINO
- ◆ Alain CAILBOURDIN
- ◆ Christophe DELOUBES
- ◆ Emmanuelle BONARD
- ◆ Ludovic GRIGNAC
- ◆ Gérard MARIE
- ◆ Marie BACZYK

## **Commission de la vie associative** (*relation avec les associations*)

- ◆ Christophe DELOUBES
- ◆ Gérard MARIE



### Communauté de communes Cœur de Loire - Rapport de la CLECT (Commission Locale d'Etude des Charges Transférées)

Le 17 février 2020, la CLECT s'est réunie pour définir les attributions de compensation suite au transfert de compétence de la restauration scolaire.

La période de référence est constituée des années 2016, 2017 et 2018. Les recettes (facturation aux familles) et les dépenses (factures du prestataire) sont annualisées et la différence donne le montant de l'attribution de compensation positive ou négative, selon le cas, qui sera attribuée.

Ainsi, pour la commune le coût annualisé des recettes s'élève à 20.297,17 € et celui des dépenses s'élève à 13.624,41 €, d'où une différence positive de 6.672,75 €. Le montant des attributions de compensation annuel s'élève à 217 404 €.

### Dotation Cantonale d'Equipeement (DCE) Programme 2019

Le 18 novembre 2019, la Commission Permanente du Conseil départemental a attribué une aide de 8.506 € au titre de la DCE programme 2019 à la commune pour des travaux de voirie ou de bâtiments communaux. Le conseil municipal décide d'attribuer cette aide aux travaux d'aménagement de la RD 243A à Maltaverne. Par ailleurs, une aide financière au titre de la répartition des amendes de police sera demandée (montant estimé 8.000 €).

### Vente d'une parcelle AOC

Dans un courrier en date du 20 janvier 2020, M. Christophe CHENE qui exploite la parcelle communale cadastrée ZH 54 d'une superficie de 17.30 ares propose d'en faire l'acquisition au prix de 75.000 € l'hectare soit 12.975 €.

Sachant que le fermage rapporte à la commune environ 415 € par an, le conseil municipal décide de vendre la parcelle à M. Christophe CHENE.

### Motion de soutien à la filière vin

Le conseil municipal vote la motion de soutien à la filière vin. En effet, celle-ci est soumise depuis la mi-octobre 2019 à l'importation sur le territoire des USA à des droits de 25 % sur la valeur de la plupart de ses vins. La décision des USA est en effet légale et autorisée par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) dans le cadre du conflit sur des subventions illégales accordées à Airbus pendant de nombreuses années.

La filière vin étant étrangère au conflit de l'aéronautique, elle est donc une victime collatérale. Ces décisions pourraient anéantir la position des vins français sur ce marché et pourraient avoir des répercussions économiques désastreuses et sans précédent à court et long terme pour nos territoires.

C'est pourquoi cette filière a besoin du soutien des communes viticoles et plus largement des collectivités locales concernées par la vigne afin que l'Etat prenne les dispositions nécessaires pour empêcher la catastrophe économique qui s'annonce et notamment de réfléchir à une suspension provisoire de la taxe dite « GAFA » en vue de trouver un compromis à l'OCDE.

### Indemnités de fonction du maire et des adjoints

Afin de ne pas grever les finances de la commune de charges supplémentaires, le conseil municipal décide de ne pas appliquer les taux maximums autorisés selon les barèmes en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (art. L. 2123.20 à L. 2123-24 du CGCT) mais de garder les anciens taux :

- maire : 31 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1027 ;
- 1<sup>er</sup> adjoint : 8.25 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1027 ;
- 2<sup>ème</sup> adjoint : 8.25 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1027 ;

### Loyer de la kinésithérapeute

Suite aux mesures gouvernementales, la kinésithérapeute n'a pas pu exercer son activité pendant le confinement. Aussi, pour la soutenir financièrement, le conseil municipal décide de lui faire une remise gracieuse de deux mois de loyer, soit 1000 €.

### Compte administratif 2019

Le compte administratif 2019 est conforme au compte de gestion du comptable public.

En investissement, le montant des dépenses s'élève à 456.951,51 € et celui des recettes à 506.378,29 € soit un solde d'exécution positif de 146.902,35 € compte tenu du report antérieur. Il reste au 31 décembre 2019, des travaux engagés et non terminés notamment l'aménagement de la RD 243A et la construction des ateliers municipaux (251.226 €) d'où un besoin de financement de 104.323,65 €.

En fonctionnement, le montant des dépenses s'élève à 696.401,22 € et celui des recettes à 759.882,12 € soit un résultat d'exercice de 63.480,90 €. Le report antérieur au 01/01/2019 étant de 66.770,08 €, le résultat à affecter en 2020 est de 130.250,98 € et se répartit comme suit : 104.323,65 € d'affectation en réserves (investissement) et 25.927,33 € en report de fonctionnement.

*Réunions de conseil municipal des 24 février, 25 mai et 8 juin 2020*

*Les procès verbaux sont consultables en intégralité à la mairie.*

# Présentation du budget 2020

## Investissement

Cette année les dépenses d'investissement restent importantes car nous terminons principalement les travaux entrepris l'année dernière (ateliers municipaux et aménagement de la traversée de Maltaverne). A cela, sont ajoutés des travaux de rénovation complète de la cuisine scolaire ainsi que l'installation d'une climatisation réversible dans la salle de restauration scolaire.

### Les recettes d'investissement

Excédent reporté	146 902.35 €
Virement de la section de fonctionnement	9 325.58 €
Remboursement de TVA	33 035.00 €
Besoin de financement	104 323.65 €
Attribution de compensation	28 885.00 €
Dotations d'équipement des territoires ruraux	90 040.00 €
<b>Total</b>	<b>412 511.58 €</b>

## Fonctionnement

L'excédent de fonctionnement de l'année 2019 est reporté en section d'investissement pour faire face aux dépenses importantes générées par les travaux de création des nouveaux ateliers municipaux et l'aménagement de la RD 243A à Maltaverne.

### Les recettes de fonctionnement

Produits de service	5 900.00 €
Impôts et taxes	483 300.00 €
Dotations	168 110.00 €
Autres produits de gestion courante	12 000.00 €
Produits exceptionnels	12 975.00 €
Excédent reporté	25 927.33 €
<b>Total</b>	<b>708 212.33 €</b>

### Les dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	150 600.00 €
Charges de personnel	260 800.00 €
Atténuation de produits	163 075.00 €
Autres charges de gestion courante	88 360.00 €
Charges financières	3 493.46 €
Dépenses imprévues	32 558.29 €
Virement à la section d'investissement	9 325.58 €
<b>Total</b>	<b>708 212.33 €</b>

### Les dépenses d'investissement

Emprunt ( <i>rbt du capital</i> )	30 605.58 €
Développement des logiciels	4 000.00 €
Travaux de voirie ( <i>Maltaverne</i> )	103 184.00 €
Matériel de transport ( <i>tracteur</i> )	45 000.00 €
Autres immobilisations ( <i>aménagement des ateliers</i> )	7 250.00 €
Constructions ( <i>ateliers municipaux et cantine scolaire</i> )	222 472.00 €
<b>Total</b>	<b>412 511.58 €</b>

### Les subventions aux associations

ADAPEI de la Nièvre	75.00 €
Amicale des sapeurs-pompiers de Pouilly	30.00 €
Anciens combattants de Tracy	75.00 €
Association Sportive et Culturelle de Tracy	0.00 €
Association Chantepleure	500.00 €
Association des Amis de la Bibliothèque de la Nièvre	25.00 €
CAMOSINE	75.00 €
Coopérative scolaire	500.00 €
FNACA	110.00 €
PEP de la Nièvre	20.00 €
Prévention routière	50.00 €

Pas d'augmentation des taux des taxes locales pour la part communale en 2020 :

- ☛ Taxe foncière (bâti) 9,63 %
- ☛ Taxe foncière (non bâti) 38,58 %



## Ateliers commu- naux

C'était une volonté de Denis GAUDRY, notre précédent maire, et un besoin urgent pour la commune d'offrir aux employés communaux un lieu de travail décent, propre et respec-

tueux des normes actuelles. Un nouveau bâtiment a été construit sur des terrains disponibles situés derrière la salle polyvalente et la salle des associations, créant ainsi un site communal homogène baptisé « Espace Denis GAUDRY » inauguré le 7 mars 2020.

Outre un grand garage pour le matériel roulant, ce bâtiment comprend également un atelier pour les opérations d'entretien et un lieu de stockage des nombreux matériels et matériaux nécessaires au bon entretien de notre commune.

Des sanitaires, un réfectoire et un petit bureau amé-

liorent au quotidien les conditions de travail de nos employés.

Le système d'assainissement a été entièrement repensé afin d'y intégrer celui de la salle polyvalente, devenu vétuste.



Enfin un grand parking pour les usagers complète cet ensemble.

Ces travaux qui ont nécessité l'intervention de nombreux corps de métier ont été planifiés et suivis de mains de maître par le SIEEEN, maître d'œuvre, la commune restant naturellement maître d'ouvrage.



Réalisé avec des matériaux traditionnels, ce bâtiment agrémenté d'espaces verts paysagers fait entrer notre commune définitivement dans le 21<sup>ème</sup> siècle.

A. Cailbourdin

## Aménagement de Maltaverne

Depuis l'ouverture de la déviation de Maltaverne en juin 2001, il avait été question d'améliorer le cadre de vie de ce hameau, porte d'entrée de la commune.

Plusieurs projets, soit trop coûteux soit ne respectant pas les nombreuses réglementations en vigueur, ont avortés.

C'est au mois de mars dernier que le dernier projet, mis au point et porté par la commune, a vu sa réalisation terminée.

Une quinzaine d'îlots de végétation, placée de part et d'autre de la chaussée, oblige les usagers de la route à traverser le village à vitesse plus modérée.

Le « stop », placé à l'origine sur la route arrivant de Boisgibault, a été déplacé sur la route arrivant des Ramonates.

Après une nécessaire période d'accoutumance à cette nouvelle signalisation, l'efficacité du projet est maintenant réelle. La vitesse s'est indéniablement réduite, même si quelques irré-

ductibles ont encore le pied lourd. Les habitants de Maltaverne ont gagné en sécurité, mais également en qualité de vie, moins de bruit, moins de stress.

Il ne reste plus qu'à attendre que la végétation, arbres et arbustes plantés par les employés communaux,



A. Cailbourdin







## Rénovation de la cantine scolaire

Pendant les vacances estivales, la cuisine de la cantine scolaire a bénéficié d'une rénovation bien nécessaire.

L'isolation, le réseau électrique, le carrelage, les peintures et la climatisation réversible ont été entièrement refaits.

Des équipements mobiliers ont été changés (adieu le buffet des années 60 !). Une plonge adaptée à la cuisine collective, des meubles de rangement en inox et l'ajout d'un second four de réchauffement rendent le travail plus confortable à la satisfaction de la responsable, Sandra Queiros.

Les repas sont préparés à la cuisine centrale à Cosne et sont réchauffés sur site.

Le coût de cette rénovation s'élève à 34 000 € subventionné à hauteur de 13 000 € par une subvention au

# Côté cuisine...

titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Quant aux enfants, ils vont apprécier sans nul doute la climatisation de la salle de restauration...



### A. Crochet



## Radars pédagogiques

Depuis plusieurs mois, les radars pédagogiques ont été déplacés régulièrement dans les différents hameaux de la commune afin d'enregistrer le nombre de véhicules par jours et les vitesses d'entrée et de sortie d'agglomération.

Les données recueillies vont être étudiées prochainement et le conseil municipal prendra les décisions en fonction des résultats.



# Cérémonie du 8 Mai 1945



Suivant

les recommandations de la Préfecture de la Nièvre et en raison de la crise sanitaire, la cérémonie s'est déroulée en comité restreint.

Pas de porte-drapeaux, pas d'enfants de la commune ni de public n'ont pu se réunir autour du monument aux morts.

L'hommage a été rendu par Sylvain Cointat, Maire, en présence de quelques conseillers municipaux et de la Directrice d'école.

D. Bassino





Tracy a pour origine un établissement gallo-romain situé à proximité d'une voie reliant Avaricum (Bourges) à Autessiodurum, (Auxerre).

Vassaux des comtes de Sancerre, les seigneurs de

Tracy leur rendent foi et hommage. Les deux châteaux de la commune, Tracy et La Roche qui dominent le passage sur la Loire, souffrent des combats de la guerre de Cent Ans et des destructions des Huguenots de Sancerre.

Le centre administratif de Tracy a pour particularité de se trouver non pas au bourg mais à Boisgibault, anciennement Bois-Gibault, le plus important de ses hameaux. La mairie, l'école, le cimetière transféré en 1900 et la poste y sont implantés.



Au bourg de Tracy se trouvent l'église et le château datant des 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> siècle.

Les habitantes et habitants sont les tracéennes et les tracéens.

**L'église - 12<sup>ème</sup>, 16<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècle**

Selon les statuts de Saint-Aumaire, évêque d'Auxerre de 575 à 603, la paroisse remonte à la fin du 6<sup>ème</sup> siècle. L'église Saint-Symphorien, d'origine romane, est celle d'un ancien prieuré relevant de l'abbaye de Saint-Laurent après la donation qu'en fait Humbaud, évêque d'Auxerre (1087-1114).

L'église du 12<sup>ème</sup> siècle est remaniée au 16<sup>ème</sup>, comme l'indiquent les membranes prismatiques des voutes du chœur et du bras sud du transept.



La nef non voûtée, est également du 16<sup>ème</sup> siècle, mais elle est agrandie au 19<sup>ème</sup> siècle.

Le clocher construit en 1864 sur

cette nouvelle partie, renferme une cloche en bronze. Bénie en 1777, celle-ci porte le nom de Marie-Emilie, celui de sa marraine Marie-Emilie Verzure, «veuve de Claude-Charles Destud, marquis de Tracy et maréchal des camps des armées du roi ».

L'église contient un tableau peint par Auguste Pichon, élève d'Ingres. Le portail occidental du 19<sup>ème</sup> siècle de l'église Saint-Symphorien est d'inspiration romane. Des voussures charnues reposent sur les colonnes aux chapiteaux corinthiens. La mouluration et le relief des feuilles d'acanthé, caractéristiques du 19<sup>ème</sup> siècle, sont schématiques.





## La bibliothèque

# SONDAGE

Coupon réponse à remettre à la mairie ou à envoyer par mail à [mairie.tracy-sur-loire@wanadoo.fr](mailto:mairie.tracy-sur-loire@wanadoo.fr) avant le 30 novembre 2020  
En répondant à ce questionnaire, vous contribuerez à améliorer le fonctionnement de la bibliothèque municipale.

1. Vous êtes ?

- un homme       une femme

2. Quelle est votre tranche d'âge ?

- 15 - 19 ans  
 20 - 24 ans  
 25 - 34 ans  
 35 - 49 ans  
 50 - 59 ans  
 60 - 64 ans  
 65 ans et plus

3. Avez-vous déjà fréquenté la bibliothèque municipale ?

- oui       non

Si **non**, expliquez pourquoi en quelques mots :

Si **oui**, à quand remonte votre dernière fréquentation ?

- Plus de 6 mois  
 Entre 1 et 6 mois  
 Moins d'un mois

4. Fréquentez-vous d'autres bibliothèques ?

- oui       non

Si oui, laquelle ?

5. Souhaiteriez-vous fréquenter notre bibliothèque ?

- oui                       non

Si oui, dans quel but (plusieurs réponses possibles à classer par ordre de préférence) :

- Emprunter des livres, des revues
- Lire sur place
- Emprunter des CD, des DVD
- Rechercher des documentaires
- Découvrir les nouveautés littéraires
- Vous connecter au wifi
- Autre : .....

6. Que pensez-vous des horaires d'ouverture ?

- Ils conviennent
- Pas assez ouvert
- Pas ouvert au bon moment

7. Quels jour(s) et horaires souhaiteriez-vous ?

8. Qu'est-ce qui motiverait votre inscription ? (plusieurs réponses possibles à classer par ordre de préférence)

- La nouveauté
- La gratuité
- Les vidéo, DVD
- Internet et CD-ROM
- La presse
- La réservation de livres en ligne
- La rencontre avec des auteurs
- Les ateliers lecture

9. Pour vous, qu'est-ce qui est le plus important ?

- Le choix des livres
- Les horaires d'ouverture
- Etre aidé par le personnel
- Pouvoir y travailler
- Etre dans un cadre agréable



*Merci pour votre collaboration*



### Remerciements pour la confection des masques



Pendant la période de confinement, M. le Maire et le conseil municipal ont fait appel aux bénévoles pour la fabrication de masques.

Les coupons de tissu aux normes AFNOR et les élastiques ont été fournis par le Conseil Départemental.

Ainsi, du 29 avril au 8 mai, une trentaine de bénévoles s'est relayée pour confectionner 740 masques.

Ceux-ci ont été distribués en priorité aux personnes vulnérables et fragiles.

L'ensemble du conseil municipal remercie chaleureusement pour leur disponibilité toutes les personnes ayant contribué à cet élan de solidarité.

D. Bassino



### COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

### Appel à volontariat pour la confection de masques pour les collégiens nivernais

« Depuis le 24 avril la plateforme Nièvre Solutions Solidaires (<https://www.nievre-solutions-solidaires.fr>) permet à l'ensemble des Nivernais de faire preuve de solidarité. Elle a permis à chacun d'entre nous de proposer son aide ou a pu bénéficier d'un service dans 4 domaines différents : la santé, le social, l'alimentation, l'éducation. Le principe consiste à s'inscrire, puis à créer un compte, en renseignant un formulaire quantifiant la demande ou la proposition précise d'aide susceptible d'être apportée [...]

« Aujourd'hui dans un contexte sanitaire différent et en constante évolution, il convient de relancer la plateforme notamment au profit des collégiens nivernais.

Le Conseil départemental a fourni des masques gratuitement à tous les collégiens nivernais du secteur public [...]. Néanmoins, afin que chaque élève puisse procéder au changement de masque par demi journée nous désirons fournir davantage de masques [...].

Ainsi, si vous désirez participer à ce deuxième élan de solidarité en confectionnant des masques pour nos plus jeunes, vous pouvez dès maintenant vous inscrire et créer votre compte sur <https://www.nievre-solutions-solidaires.fr>[...]

Alain LASSUS

Président du Conseil départemental de la Nièvre



### Le geste de tri à ne pas rater !



Jetez vos mouchoirs en papiers usagés, gants et masques

dans un sac bien fermé.

Puis, déposez le dans la poubelle des ordures ménagères.

### MESSAGE D'ALERTE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE LOIRE

Nous avons observé des mégots de cigarettes, masques et gants abandonnés dans les rues et chemins de notre territoire.

Pour des raisons sanitaires et afin de préserver la nature nous vous rappelons que ceux-ci doivent être jetés dans les **Ordures Ménagères** !

# L'environnement et la santé

## Nettoyage des bords de Loire

Le 11 juillet 2020, une opération de nettoyage des bords de Loire organisée en partenariat avec la communauté de communes a permis de collecter 1,46 tonnes de déchets dans la benne + 5 sacs de corps creux (soit 500 litres) + 6 sacs de verre (environ 500 litres aussi car les sacs n'étaient pas remplis).

Le record a été battu ! Faut-il s'en réjouir pour autant ou non car cela veut dire qu'il y a beaucoup d'incivilité... mais une très belle action a été faite.

Merci aux participants.



## Dépôts sauvages

Comment ne pas être en colère en constatant que certains prennent notre environnement pour une décharge publique !

Nous avons une nouvelle fois constaté ce type d'incivilité sur notre commune.

Quelle image et quel message sont envoyés à nos enfants devant une telle attitude !

Nous avons la chance de bénéficier d'un cadre de vie agréable et d'avoir des lieux qu'on appelle « déchèteries » pour y laisser nos déchets en vue de leur recyclage.

Pour rappel, les habitants de la commune peuvent accéder aux trois sites existants sur le territoire de la communauté de communes Cœur de Loire.

Enfin, rappelons que tout dépôt sauvage est passible de lourdes amendes et la municipalité est très mobilisée pour que ces contrevenants soient sanctionnés.

A. Crochet





## Réserve Naturelle du Val de Loire

Au rythme des crues et des étiages, la Loire a modelé son lit.

A chaque pas le paysage change : multiples bras d'eau, grèves de sable, pelouses et prairies sèches, fourrés, forêts alluviales, bras morts, marais...

Cette mosaïque de milieux naturels abrite de nombreuses espèces végétales et animales souvent rares, adaptées aux conditions de vie qu'offre le fleuve.

C'est en novembre 1995 que la Réserve naturelle du Val de Loire est créée (décret ministériel n° 95-1240 du 21 novembre 1995) pour préserver ce patrimoine exceptionnel. Conjuguant amélioration des connaissances, actions de restauration ou d'entretien, sensibilisation des publics et réglementation, sa gestion a été confiée aux Conservatoires d'espaces naturels Bourgogne et Centre-Val de Loire.

Sa superficie est de 1 454 hectares et s'étend sur 19 km de linéaire fluvial de la Charité-sur-Loire aux Girarmes, commune de Tracy-sur-Loire, comprenant la Loire, ses îles et ses berges. Sont concernés deux départements situés dans deux régions différentes et sept communes :

- ◇ La Nièvre en Bourgogne-Franche-Comté avec la Charité-sur-Loire, Mesves-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire, Tracy-sur-Loire ;
- ◇ Le Cher en région Centre-Val de Loire avec la Chapelle-Montlinar, Herry et Couargues.

Les propriétés sont réparties entre le domaine public fluvial (72 %), les propriétés privées (25 %) et les propriétés communales (3 %).

Un comité consultatif de gestion composé d'élus locaux, de représentants d'administrations, d'usagers, de socio-professionnels et de scientifiques participe aux choix de gestion. Par ailleurs, un conseil scientifique regroupant des spécialistes de divers domaines assiste les gestionnaires de la réserve naturelle et le comité de gestion.

Le 2 septembre dernier, M. Nicolas Pointecouteau, Conservateur de la Réserve, et Mme Cathé-

rine Neyer, Chargée de communication, ont rencontré la municipalité afin de lui exposer le plan de gestion 2017-2026.

### *Qu'est-ce qu'un plan de gestion ?*

C'est un outil de référence et de travail pour les gestionnaires. D'une durée de cinq à dix ans, il répond aux questions essentielles suivantes :

- ♣ Dans quel contexte socio-économique se situe la réserve naturelle ?
- ♣ Quels sont les milieux naturels et les espèces présents, rares et menacés ?
- ♣ La réserve naturelle joue-t-elle un rôle important pour leur conservation ?
- ♣ Quelles sont leurs besoins et les menaces qui pèsent sur eux ?
- ♣ Sur quoi est-t-il possible d'agir et quels sont les objectifs et les actions à mettre en place ?
- ♣ Quels moyens humains, matériels et financiers sont nécessaires ?
- ♣ Comment évaluer l'efficacité de la gestion menée ?

Vous trouverez toutes les réponses sur la Réserve naturelle du Val de Loire et son Plan de gestion à l'adresse internet suivante : [https://www.cen-bourgogne.fr/fr/reserve-naturelle-nationale-du-val-de-loire\\_105.html](https://www.cen-bourgogne.fr/fr/reserve-naturelle-nationale-du-val-de-loire_105.html)

*(Extraits tirés du document ci-contre : Réserve Naturelle VAL DE LOIRE - Une diversité de milieux naturels et d'espèces à préserver - L'essentiel du Plan de gestion 2017-2026)*





## Budget Participatif Nivernais 2020

Cette année, la commune renouvelle sa participation dans le cadre du Budget Participatif Nivernais afin de donner une seconde chance au projet de réaménagement de l'aire de jeux de Boisgibault.

Devant une population de plus en plus jeune et dynamique, le but est de pouvoir lui offrir des structures nouvelles (multi-jeux, vis-à-vis, tourniquet) et un espace dédié pour se réunir.

Les projets seront soumis aux votes du 15 octobre au 30 novembre 2020.

### *Comment voter ?*

- Soit sur internet en créant un compte gratuit <https://budgetparticipatifnivernais.fr/>
- Soit au bureau de vote à la mairie



**Mobilisons-nous !  
Votons pour notre parc de jeux**

M. Baczyk



**Appelez le  
03 86 60 69 06**

### Téléassistance

La municipalité vous informe qu'il existe un service de téléalarme en partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Nièvre apportant une assistance au secours en cas de chute ou de malaise voire d'urgence médicale à toute personne âgée, à mobilité réduite, isolée ou malade.

Ce service payant s'adresse à toute personne vivant dans la Nièvre ayant une ligne téléphonique fixe et titulaire d'un compte bancaire.

Pour toute demande de renseignements (conditions d'abonnement, de prise en charge ou de résiliation) vous pouvez contacter le service Gérontologie Handicap du Conseil Départemental de la Nièvre au 03 86 60 69 06.

X. Juhel



Pour tout renseignement,  
**un seul numéro :**  
**03 86 60 58 70**

**Un accompagnement personnalisé, neutre et indépendant pour la rénovation énergétique de votre logement.**

La communauté de communes Cœur de Loire a mis en place un partenariat avec le service public Nièvre Renov'. Des conseillers info-énergie, de l'Agence Locale de l'énergie et du climat de la Nièvre, peuvent recevoir les particuliers pour un diagnostic gratuit, les 1<sup>er</sup> mercredis de chaque mois, dans les locaux de la CCCL, 4 place Georges Clémenceau à Cosne.

Retrouver toutes les permanences sur le site de la communauté de communes :  
<https://www.coeurdeloire.fr/habitat/>





## Reprise des ateliers d'accompagnement au numérique



Une réunion publique d'information aura lieu, le lundi 19 octobre 2020, à 17h30, à la mairie de Tracy-sur-Loire, en vue de la reprise d'ateliers d'accompagnement au numérique (les précédents ayant malheureusement dû être interrompus en raison du confinement).

Des ateliers gratuits pourront être définis afin de répondre à toutes les personnes qui expriment un besoin d'accompagnement numérique dans le cadre de projets personnels ou professionnels.

Ils s'adressent donc aux débutants, aux utilisateurs confirmés, mais également aux artisans, membres d'association, élus de collectivités...

Les champs d'intervention sont extrêmement variés : de l'utilisation du clavier et de la souris, en passant par la découverte d'internet et de la messagerie, les notions de sécurité informatique, sans oublier les photos, les réseaux sociaux, la bureautique, ou l'utilisation de sites administratifs.



### Si vous éprouvez des difficultés :

- pour accéder aux services en ligne ;
- pour rechercher des informations sur un site, créer ou mettre à jour votre espace personnel ;
- pour réaliser des télé-procédures (du type déclaration d'impôts, déclarations d'accidents, etc..) ou des simulations de prestations ;
- dans l'utilisation de certains équipements numériques.

Contactez le 03 58 57 05 58, nous vous mettrons en relation avec un Animateur numérique présent sur votre territoire ;

Il pourra vous proposer des ateliers gratuits d'accompagnement à planifier avec lui au plus proche de chez vous, pour vous aider à mieux maîtriser toutes les applications indispensables à vos démarches.

Les ateliers seront animés par Alain Julien ou Gilles Guesset, respectivement animateur et conseiller-médiateur au Service Accompagnement au Numérique du Conseil départemental de la Nièvre.

En parallèle de ces ateliers « grand public », pour les professionnels ayant un projet lié à leur activité et nécessitant la mise en œuvre d'un outil numérique, un accompagnement personnalisé et gratuit peut être proposé par Gilles Guesset.

N'hésitez pas à venir vous renseigner mais n'oubliez pas votre masque s'il vous plait, il sera obligatoire.

### Réunion Publique d'Information

Lundi 19 octobre 2020 à 17h30  
à la mairie

*Port du masque obligatoire*



## C'est la rentrée !

Mardi 1 septembre tous les écoliers ont repris le chemin de l'école... Petits et grands ont retrouvé leur classe dans le calme et la bonne humeur!



PS-MS-GS de  
Mme Lamy Carine



CP-CE1 -CE2 de  
Mme Grosset Fanny



CM1-CM2 de Mme  
Seillier Sophie

## Les piles s'empilent à l'école !

Cette année encore, l'école participe à l'opération les piles s'empilent organisée par la Centrale de Belleville.

Alors n'hésitez pas à nous apporter vos piles !!!!!





Mardi 17 décembre 2019, les élèves de CM1-CM2 se sont mis dans la peau d'un journaliste et ont profité de l'exposition à la mairie de M. Rémy, artiste peintre, pour l'interviewer.



*Bonjour M. Rémy et merci de nous recevoir.*

*Est-ce que c'est votre métier?*

Non j'étais chimiste, j'aurai voulu être peintre mais malheureusement pour moi les cours étaient trop chers.

*Pourquoi cette passion?*

C'est une passion qui m'est venue naturellement. Mon don n'est pas héréditaire mais mon petit fils peint lui aussi.

*Depuis quand peignez-vous ?*

J'ai commencé par des dessins aux crayons à l'âge de 14 -15 ans. Puis je me suis mis à la peinture à 20 ans en 1974, j'ai d'ailleurs peint un tableau pour ma maman .

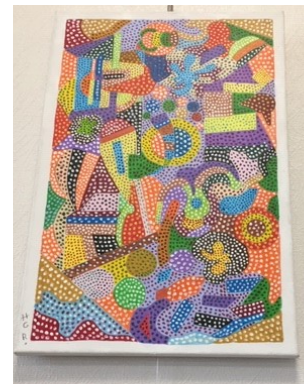


*Quelles sont vos sources d'inspiration ?*

Mon inspiration vient de tout et de n'importe quoi en fait. Une fois j'ai peint la Charité sur Loire pour un concours mais finalement je ne l'ai pas présenté .

*Quel est votre tableau préféré?*

C'est celui avec les points car j'ai pris plaisir à le faire. J'aime bien tous ces petits points.



*Combien avez-vous peint de tableaux?*

J'ai peint 75 tableaux.

*Combien de temps mettez-vous pour peindre un tableau?*

Je peux mettre deux jours comme deux ou trois semaines. Ça dépend de ce que je peins et de mon inspiration. Le triptyque est celui qui m'a pris le plus de temps.

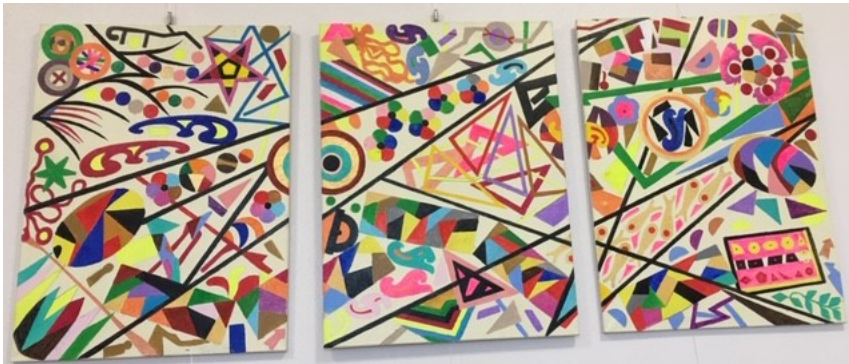


Tableau de l'exposition qui a demandé le plus de temps



Tableau qui a demandé le moins de temps



*Avez-vous déjà reproduit un tableau célèbre?*

Je n'ai pas reproduit de tableaux célèbres mais je me suis inspiré d'un personnage de Marc Chagall pour l'un de mes tableaux?

*Vendez-vous vos tableaux?*

Non, je ne vend pas mes tableaux pour le moment, peut-être plus tard, mais je fais des expositions.

*Que signifie les lettres H-C-R en bas de vos tableaux?*

Ce sont mes initiales : H pour Henri, C pour Charles et R pour Remy. Tous les artistes signent leurs tableaux.

*Avez-vous besoin de crayons spéciaux?*

Je n'utilise pas de crayons spéciaux, j'utilise de l'acrylique.



Article rédigé par les élèves de CM1-CM2 de Mme SEILLIER (année scolaire 2019-2020)



## Une triste rentrée théâtrale

**La reprise des cours a eu lieu le 14 septembre**

L'année dernière à cette même période nous ne savions pas que nous préparions un spectacle derrière un rideau fermé qui allait engendrer toute cette frustration d'un travail anéanti en beaucoup moins de temps qu'il ne faut pour apprendre un texte. De ce fait, les quelques mois que nous venons de vivre ont plongé notre association, qui est basée sur le plaisir créatif des relations humaines, dans une situation inquiétante compte tenu du peu d'inscriptions constatées pour cette rentrée. Pour l'instant, le constat que nous faisons est que nous avons perdu 75% des enfants (4 inscrits) ados(3 inscrits). A date, il n'existe aucune contre-indication pour la reprise d'une activité théâtrale. Néanmoins, il est important de mettre en place et de respecter quelques mesures sanitaires pour le confort et la santé de tous. Quelles que soient l'évolution de l'épidémie et les futures décisions gouvernementales, La Compagnie Chantepleure fera tout son possible pour que l'activité puisse avoir lieu dans les meilleures conditions en espérant que les cours s'étofferont bientôt afin de pouvoir présenter un spectacle en fin d'année scolaire.

Le groupe "adultes" s'est remis au travail et a repris avec plaisir les répétitions le lundi soir de "La Perruche et le poulet" que la compagnie devrait jouer à plusieurs dates au mois de novembre si...

Quelques personnes nous ont quittées pour des raisons diverses et d'autres arrivent ce qui maintient un groupe cohérent et soudé qui a pour ambition de préparer une pièce classique de "Monsieur Molière".

**Le théâtre c'est la vie... et comme dans la vie, nous devons nous adapter à toute situation. Nous pourrions certainement en tirer beaucoup de choses positives.**

Demandez plus de renseignements à : Patrick BENOIT tél: 06 15 81 17 67

Mail: [lacompagniechantepleure@gmail.com](mailto:lacompagniechantepleure@gmail.com)

"La Compagnie Chantepleure" Association Loi 1901 - J.O. du 12/12/2015 n°W584000942 déclarée à la Sous Préfecture de Cosne sur Loire (58)

Siège Social: 17 rue de Narlou 58150 TRACY sur LOIRE Tel: 03 86 22 14 68 Port: 06 15 81 17 67 Mail: [lacompagniechantepleure@gmail.com](mailto:lacompagniechantepleure@gmail.com)



## Les associations

### La lettre du Président de l'ASCT...

Bonjour à toutes et à tous,

L'ASCT, comme toutes les associations de la commune avait pris la décision d'annuler les festivités et d'arrêter les ateliers pour des raisons sanitaires (COVID-19).

A ce jour, les différents ateliers ont pu reprendre tout en respectant les mesures de distanciation et les gestes barrières qui seront, je l'espère, acceptés et compris par tous les membres.

Les ateliers sont :

- ♣ La marche ⇒ Lundi, départ de la mairie à 14h00.
- ♣ La gymnastique d'entretien ⇒ Mardi à 18h30 à la salle polyvalente.
- ♣ Le point compté et la broderie ⇒ Mercredi à 14h00 à la salle des associations.
- ♣ Les jeux de cartes pour les aînés Mercredi à 14h00 à la salle polyvalente *(cet atelier ne reprendra pas avant fin octobre et sous réserve en raison de la difficulté de mettre en place les règles de distanciation)*.



*Zumba*



L'atelier zumba est momentanément supprimé car suite à des obligations personnelles notre professeur a dû s'éloigner et arrêter son activité à Tracy. Nous la remercions chaleureusement et lui souhaitons une pleine réussite pour l'avenir.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants !

Si vous avez envie de participer à l'animation de cette belle commune, n'hésitez pas, une équipe vous soutiendra dans la bonne humeur et le respect de chacun.

Pour terminer, nous lançons un appel à ceux ou celles qui seraient intéressés pour prendre la place de secrétaire ou de trésorier de l'association.

Bonne reprise à toutes et à tous.

G. Marie

## L'Assemblée Générale de l'ASCT

se tiendra le

23 Octobre 2020 à 18h30

Salle polyvalente - Boisgibault

*(Respect de la distanciation physique et port du masque obligatoire)*



# Agenda et contacts

## Activités hebdomadaires

Lundi	14h00	Marche	Place de la mairie
	16h15 - 17h45	Théâtre enfants	Salle polyvalente
	18h00 - 19h30	Théâtre ados	Salle polyvalente
	20h00 - 22h00	Théâtre adultes	Salle polyvalente
Mardi	18h30 - 19h30	Gym entretien	Salle polyvalente
Mercredi	14h00 - 18h30	Club des aînés	Salle polyvalente
	14h30 - 18h00	Points comptés	Salle des associations
Jeudi	14h00 - 17h00	Scrabble	Salle des associations

## Agenda des prochaines manifestations



*En fonction de l'avancement de la crise sanitaire (COVID-19), les manifestations sont susceptibles d'être annulées.*

Samedi	17 octobre	11h00	Prix des maisons fleuries	Municipalité	Mairie
Vendredi	23 octobre	18h30	Assemblée Générale	ASCT	Salle polyvalente
Samedi	12 décembre	12h00	Repas des aînés	Municipalité	Salle polyvalente
Vendredi	18 décembre	18h30	Vin chaud	Municipalité	Place du 8 mai
Dimanche	10 janvier 2021	11h00	Vœux du Maire	Municipalité	Salle polyvalente

Sylvain COINTAT, Maire 06 70 43 14 15  
 Alain CAILBOURDIN, 1<sup>er</sup> adjoint 06 10 28 29 54  
 Dominique BASSINO, 2<sup>ème</sup> adjointe 06 67 00 29 57  
 Mairie secrétariat 03 86 26 17 71

[mairie.tracy-sur-loire@wanadoo.fr](mailto:mairie.tracy-sur-loire@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture au public

Lundi:	9h-12h
Mardi	14h-17h
Mercredi:	9h-12h-14h-17h
Jeudi:	14h-17h
Vendredi:	9h-12h-14h-17h

ASCT 06 07 44 28 18  
 Gérard MARIE  
[asct.tracy58@yahoo.fr](mailto:asct.tracy58@yahoo.fr)

Compagnie Chantepleure 03 86 22 14 68  
 Patrick BENOIT 06 15 81 17 67  
[lacompagniechantepleure@gmail.com](mailto:lacompagniechantepleure@gmail.com)

Coopérative scolaire  
 Sophie SEILLIER 03 86 26 14 15

Anciens Combattants 03 86 26 17 71  
 (ACPG) Georges MILAN (mairie)

Syndicat viticole  
 Eric CROCHET 03 86 26 19 95

Société de chasse  
 Gilles COPINEAU 03 86 26 12 50



# Manifestations



Qui n'a jamais croisé au détour d'un chemin ou d'un chenal, ici un papier, là une canette, voire un pneu ?  
Pour préserver la beauté de nos paysages, venez participer au ramassage de déchets en canoë.

Samedi 19 septembre en matinée  
de Tronsanges à La Charité-sur-Loire

Renseignements au 06.78.06.04.70 ou  
reservenaturelle-valdeloire@wanadoo.fr

Samedi 10 octobre après-midi  
de Tracy-sur-Loire à Cosnes-sur-Loire

Renseignements au 03.86.39.54.54 ou  
pavillondeloire@coeurdeloire.fr

Gratuit, places limitées, inscription obligatoire.



## Concours des Maisons fleuries

Remise des prix aux lauréats  
le **samedi 17 octobre 2020**  
à 11h00  
à la mairie



## Repas des Aînés

Le repas des aînés se tiendra le

**Samedi 12 décembre 2020**

à la salle polyvalente  
et sera animé par Guillaume Genty

Pour participer, merci de vous inscrire en mairie  
au plus tard le 16 novembre

A partir de 75 ans, vous pouvez choisir le colis

Le port du masque sera obligatoire lors de chaque déplacement dans la salle.  
En cas d'évolution de la crise sanitaire du COVID-19, la municipalité  
pourra être amenée à annuler la manifestation